



ASSOCIATION REGIONALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTES

Assemblée Générale du 19 juin 2021

Il est 14 heures dans la salle de restauration de l'EME l'assemblée générale est ouverte par le Président J.C. Locatelli en présence du conseil d'administration, de la Direction générale des établissements, du commissaire aux comptes et des membres de l'association régulièrement convoqués. Sont présents les directeurs des dispositifs

Rapport moral par le Président Locatelli Jean Claude

Cette année 2020, si particulière a été riche d'événements pour notre association : de nouveaux projets ont été mis en œuvre et sont en cours, des travaux ont pu aboutir.

Les travaux sur nos dispositifs : EME

Ils sont terminés dans les bâtiments et l'établissement fonctionne à la satisfaction de tous. Les locaux sont agréables, fonctionnels adaptés à chaque groupe d'usagers.

A l'extérieur, le parc de stationnement et le terrain de jeux sont terminés. Il reste le terrain à l'arrière, terrain qui doit être stabilisé avant d'être réaménagé par une mise en gazon, pour redevenir une aire de jeux avec une zone de récupération des eaux pluviales assainies naturellement.

FOYER

Nous avons un accord d'extension du foyer de Bellevue : 8 places en internat 6 places en accueil de jour, nous avons eu les autorisations du département pour la construction ainsi que la validation du permis de construire et la garantie de la ville de Gagny.

Petite Enfance

Crée à l'initiative de l'EME (établissement médicaux éducatif) Le LEAP (lieu d'accueil parents /enfants) sur la commune de Clichy sous Bois, reçoit chaque semaine les familles d'enfants de 0 à 6 ans. Ce dispositif est financé en partie par la caisse d'allocation familiale.

Projets

Hébergements des personnes en situation de handicap.

Depuis plusieurs années, nous recherchons des lieux de vie alternatifs notamment pour les travailleurs D'ESAT qui vont atteindre l'âge de la retraite et qui doivent quitter leur foyer d'hébergement. Nous avons passé un accord avec l'association « le Moulin Vert » association qui gère plusieurs maisons de retraite dans le département. Nous sommes en attente de la réponse du département pour le financement d'un poste d'éducateur d'accompagnement à la vie sociale.

Pour les usagers concernés, il est convenu que le SAVS du dispositif Habitat accompagnerait ces personnes afin de ne pas rompre le lien avec l'ARPEI.

Nous avons aussi démarché avec l'association AIPEI, auprès de la mairie du Raincy et du bailleur I3F pour l'obtention de logements sociaux sur le projet de construction prévu sur le site de l'ancien commissariat de police du Raincy. Notre projet serait de loger des travailleurs d'ESAT retraités ayant une grande autonomie. Pour cela nous souhaiterions l'attribution de 10 studios en inclusion dans les bâtiments et au rez-de-chaussée une salle d'activités et de restauration. La crise sanitaire a empêché la poursuite de cette réflexion.

Projet de fusion absorption ARPEI AIPEI

Pour mémoire l'AIPEI est une association située au Raincy. Elle est membre de l'UNAPEI et gère un EME, un ESAT, des Foyers. Récemment cette association a perdu la gestion de la MAS adultes autistes en raison sur de difficultés de gestion du personnel. La MAS est maintenant gérée par le groupe SOS par décision de l'ARS.

Malgré ce changement, depuis le mois de Novembre 2020, nous avons poursuivi nos démarches de rapprochement. La question étant pour le CA de L'ARPEI : peut-on laisser une association proche et partageant nos valeurs être absorbée par un groupe qui n'est pas issu d'une association portée par des parents ? Pour mener cette réflexion et les démarches, le CA de chaque association a donné mandat aux deux présidents qui ont mis en place un comité de pilotage composé de :

Les deux présidents

Deux membres de chaque CA

Les directeurs, ou faisant fonction, des associations.

Un calendrier de rencontres et de documents à fournir a été adopté.

Le travail se déroulera tout au long de l'année 2021.

Dans ces démarches nos deux associations se sont entourées d'un juriste et d'un cabinet d'expertise comptable extérieurs dont le coût sera partagé.

Si nous aboutissons dans cette fusion absorption, nous devons prévoir des frais d'évaluation de l'immobilier et la mise aux normes (architecte, bureau d'étude), de notaire pour le transfert des biens. Pour les CA fusionnés faire un projet associatif commun. Adapter les projets de chaque dispositif qui deviendront commun. Ce travail sera long et vous serez informés de l'avancement de ce projet.

Sommaire :

- > Présentation du rapport moral 2020
- > Présentation du rapport financier 2020
- > Rapport du Commissaire aux comptes
- > Rapports d'activités
- > Renouvellement des membres du CA et

Activités du Conseil d'Administration

Outre le travail mis en place pour le projet de fusion, le CA tenu 2 Conseils au lieu de 4 (situation sanitaire oblige).

Nous avons eu en présentiel ou en visioconférence 40 rendez-vous entre direction, président et vice-président.

L'assemblée générale a pu se tenir le 26 septembre en présentiel (entre deux confinements !)

Le vice président JA Steinfeld et moi-même nous avons rencontré les maires des communes alentour après les élections.

Nos établissements ont reçu la visite de la députée Mme CHARRIERE. Etonnée de la diversité des activités de l'ESAT et de la compétence professionnelle Mme CHARRIERE a depuis commandé des fleurs à notre atelier.

Nous avons participé au forum des associations qui s'est tenu en septembre à la mairie de Gagny. Comme chaque année nous avons un stand, tenu par les membres du CA, où nous y avons présenté nos différents dispositifs et les activités de l'ESAT.

Nous vous rappelons qu'une permanence d'aide aux aidants, le quatrième samedi de chaque mois de 10 h à 12 h, habituellement à « l'Arpei café » mais qui depuis la fermeture du café, se tient à la Mairie de Gagny, qui nous a ouvert ses portes, est à votre disposition.

Changements de direction

M.HAMILLE a quitté la direction de l'EME et a été remplacé par M.ARNOLIN son adjoint.

M. MAHUET est parti à la retraite fin 2020. M. ISMAIL a été retenu pour prendre la direction générale des établissements de l'ARPEI.

A ma demande M. MAHUET a accepté de nous accompagner dans le projet de fusion AIPEI – ARPEI, je l'en remercie.

La crise sanitaire et son impact pour nos usagers et nos établissements pendant les confinements.

Lors du premier confinement, le bureau du CA et la direction ont anticipés la fermeture de l'EME et l'ARPEI Café avant les directives sanitaires pour risque de COVID.

A l'ESAT, la cuisine a continué de fonctionner avec une partie du personnel afin d'assurer la fourniture des repas à l'ensemble des résidents.

Sur le plan de l'épidémie, nous avons eu plusieurs cas de contamination dans le personnel et parmi les personnes en situation de handicap. Certaines ont dû être hospitalisées.

Face à cette situation, l'ensemble des résidents du foyer Habitat, du foyer de vie et du FAM ont été placés à l'isolement.

Quel que soit le dispositif, l'accompagnement des personnes ayant souhaité rester dans leur famille a été assuré par les éducateurs qui restaient en contact par téléphone.

Lors de la reprise partielle en avril, afin d'éviter les transports en commun, l'établissement a organisé les déplacements de nos usagers.

Cette reprise a été lente : au mois de Juin 30 personnes travaillaient dans nos ateliers de l'ESAT, pour arriver en Juillet au 2/3 des travailleurs. Concernant l'EME 30 jeunes seulement étaient présents la majorité restant en famille.

Malgré ce contexte difficile, l'établissement a pu organiser des séjours de vacances avec le dispositif « ARPEI vacances » séjours en petits groupes.

Je dois terminer en soulignant la mobilisation du personnel de nos différents dispositifs et les remercier. Ils ont reçu une prime au mois de Juin.

L'objectif commun professionnels et CA a été de mettre en œuvre toutes nos capacités pour nous adapter aux situations générées par la pandémie. Rester au plus près des personnes, maintenir le lien avec les familles malgré l'éloignement.

Concernant le fonctionnement de l'association, nous avons maintenu les réunions avec l'aide de la direction que le CA remercie.

En conclusion

Pour 2021/2022 nous poursuivons la mise en œuvre de nos projets.

Nous continuerons à développer l'information auprès de nos **adhérents** et à solliciter leur mobilisation. Nous poursuivons le travail auprès de nos partenaires de la politique sociale, de nos élus de proximité. Notre visibilité auprès d'eux nous identifiera comme porteur de projets au service des personnes en situation de handicap. Ce sont là les valeurs défendues par l'UNAPEI afin d'accompagner des personnes souvent invisibles des décideurs. Nous devons être reconnus en siégeant dans les instances locale et être en recherche permanentes de solutions innovantes pour être une force de propositions.

Je vous remercie de votre attention.

Le rapport moral est mis à l'approbation des membres de l'association

Il est voté à l'unanimité des présents ou représentés

ARPEI 5 avenue de Bellevue 93 320 Gagny Téléphone : 01 43 30 42 00

Rapport Financier

Les différents chapitres de la comptabilité présentés à l'approbation de l'Assemblée Générale concernent :

1°- **Le Foyer de Vie** regroupant le Foyer du Bois de l'Etoile situé 61 avenue des Verveines à Montfermeil et le Foyer de Bellevue 3 avenue de Bellevue à Gagny ;

2°- **L'Accueil spécialisée et médicalisée** regroupant la Résidence Marguerite de Meulan située 59 avenue des Verveines à Montfermeil et la Résidence du Parc Carette située 3 bis avenue Berthelot à Villemomble ;

3°- **L'Etablissement Médico Educatif** François EGLEM situé 1 avenue de Bellevue à Gagny ;

4°- **L'Habitat Foyers** composé de 3 bâtiments situés :
32 avenue Marie et dénommé Foyer La Source
6 avenue Louise à Villemomble et dénommé Villa Louise
5 avenue des Pivoines à Montfermeil et dénommé Maison des Pivoines ;

Et, depuis la transformation de notre dispositif **Habitat Studio en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)** conformément aux exigences contractuelles de notre CPOM, l'intégration de nos trois pavillons : maison Bellevue située 310 avenue Daniel Perdrigé à Montfermeil, maison du Châtaignier située 4 avenue Louise à Villemomble et maison du Parc située 11 avenue des Pivoines à Montfermeil ;

5°- **SAVS Habitat les Studios** composé de différents appartements loués dans différentes communes et d'un bien propre : un appartement situé rue de Valloire à Gagny,

5°- **L'ESAT Pierre BOREL** : établissement social situé 5 avenue de Bellevue à Gagny ;

6°- **L'E.S.A.T Commercial Pierre BOREL**, situé 5 avenue de Bellevue à Gagny.

L'ESAT Commercial intègre également un second site situé sur la commune de Chelles (77), destiné à la déconstruction informatique (DEEE) et au recyclage papier.

7°- **Le Siège de l'Association** (créé en 2017 à la demande des financeurs) situé 5 avenue de Bellevue à Gagny.

8°- **La Gestion Propre de l'Association** (activité hors gestion de l'établissement) située 5 avenue de Bellevue à Gagny.

Les faits marquants de l'exercice 2020 sont les suivants :

Le principal fait marquant est bien évidemment la situation de pandémie liée au COVID 19 qui nous a impacté tout au long de cette année et perturbé le bon fonctionnement de nos dispositifs ainsi que la qualité de vie de nos résidents,

Le soutien financier de l'ARS a permis de compenser, pour les dispositifs placés sous son autorité, la majeure partie des dépenses engagées en terme d'hygiène (masques, gels, gants, blouses,...), de désinfection des locaux et la quote-part de la garantie de rémunérations des travailleurs restant normalement à charge de l'organisme gestionnaire,

Le nouveau référencement comptable ANC 2019-04 est entré en application au 1^{er} janvier 2020 dont les principales évolutions portent sur la réaffectation des comptes de la partie haute de bilan : fonds propres, affectation de résultat, subventions d'investissements, provisions réglementées et fonds dédiés.

Face à l'ampleur des travaux de recherche et d'identification sur la nature des subventions perçues (avec ou sans droit de reprise) depuis la création de l'Association en 1962, le traitement des subventions se réalisera sur l'exercice 2021. Ce nouveau mode de présentation est purement comptable et n'affecte pas les équilibres de bilan et de compte de résultat de l'Association.

Dans le cadre de la prescription, les versements en excédents en provenance de nos financeurs inscrits au compte 4672 du bilan des dispositifs concernés, seront reversés par dixième de la somme globale à compter de l'exercice 2020. Ces versements seront portés au crédit du compte 758 de l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) et proposés en inscription aux comptes de réserves d'investissement lors de l'affectation des résultats. A l'inverse, la créance comptabilisée au titre de la dotation mensuelle mais non perçue a fait l'objet d'une dépréciation par cinquième afin de pouvoir à terme procéder à son apurement.

1°- LE FOYER DE VIE

Le Foyer de vie constitué de deux établissements, appelés "Le Bois de l'Etoile" et "Bellevue", est financé par le Conseil Départemental. La capacité d'accueil est de 17 places en hébergement et de 19 places en accueil de jour.

Le premier établissement a débuté son activité le 2 juin 1998 et l'ouverture du deuxième établissement s'est faite fin février 2007 :

FOYER DE VIE	CHARGES	PRODUITS
exploitation	2 221 515 €	2 302 451 €
financier	0 €	0 €
exceptionnel	0 €	32 €

Résultat d'exploitation : + 80 936 €
 Résultat financier : - 0 €
 Résultat exceptionnel : + 32 €
 Quote-part des frais de siège - 99 915 €
Résultat de l'exercice 2020 : - 18 946 €

Ce résultat 2020 déficitaire s'expliquant principalement par :

- Un déficit sur les produits de tarification à hauteur de 122 k€ compensé dans sa quasi-totalité par des économies sur l'ensemble des groupes fonctionnels (I, II et III),
- Des dépenses bien plus importantes qu'à l'accoutumée en lien avec les mesures préconisées pour la prévention de la transmission du COVID 19 non compensées par le Conseil Départemental.

(A titre comparatif le résultat de l'exercice 2019 était excédentaire de 113 905 € ; celui de 2018 était déficitaire de 185 529 €, celui de 2017 était de + 48 482 € ; celui de 2016 était de + 99 579 €).

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et/ou de report à nouveau.

2°- L'ACCUEIL SPÉCIALISÉ ET MEDICALISÉ

L'Accueil Spécialisé est constitué de deux établissements dénommés "Résidence Marguerite de Meulan" et Résidence "du Parc Carette". Elle est financée par le Conseil Départemental pour la partie hébergement et par la Sécurité Sociale dans le cadre du forfait soins. La capacité d'accueil est de 45 places d'hébergement sur 3 localisations et de 9 places de jour dont 3 temporaires.

Le premier établissement a débuté son activité le 2 juin 1998 et l'ouverture du deuxième établissement s'est faite fin février 2007.

Le compte de résultat 2020 de cet établissement se présente ainsi :
 Résultat d'exploitation : + 272 789 €

ACCUEIL SPECIALISE	CHARGES	PRODUITS
exploitation	2 176 621 €	2 449 410 €
financier	17 922 €	1 €
exceptionnel	0 €	0 €

Résultat financier : - 17 921 €
 Résultat exceptionnel : 0 €
 Quote-part des frais de siège - 93 599 €
Résultat de l'exercice 2020 : + 161 269 €

Ce résultat 2020 excédentaire s'expliquant principalement par :

- L'octroi de CNR (crédits non reconductibles) par l'ARS à hauteur de 81 k€ partiellement utilisés, venant compenser les charges engagées nécessaires au respect des mesures préconisées pour la prévention de la transmission du COVID,
- Une réduction des dépenses sur l'ensemble des groupes fonctionnels (I, II et III),
- Le premier remboursement des versements en excédents précédemment reçus.

(Le résultat de l'exercice 2019 était excédentaire de 21 091 € ; 2018 était déficitaire de 46 905 € ; celui de 2017 était de - 113 064 € ; celui de 2016 était de + 176 685 €).

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et/ou de report à nouveau.

3°- L'EME

Ce chapitre concerne l'EME François EGLEM, financé par la Sécurité Sociale. La capacité d'accueil est de 89 places.

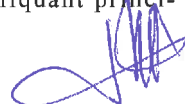
Le compte de résultat 2020 de cet établissement se présente ainsi :

IME	CHARGES	PRODUITS
exploitation	2 799 060 €	3 225 764 €
financier	21 151 €	0 €
exceptionnel	0 €	941 €

Résultat d'exploitation : + 426 704 €
 Résultat financier : - 21 151 €
 Résultat exceptionnel : + 941 €
 Quote-part des frais de siège - 105 032 €
 Crédits non reconductibles utilisés : + 384 880 €
Résultat de l'exercice 2020 : + 686 341 €

(Le résultat de l'exercice 2019 était excédentaire de 105 997 € ; celui de 2018 était excédentaire de 106 157 €, celui de 2017 était de + 106 157 € ; celui de 2016 était de + 98 372 €)

Ce résultat 2020 excédentaire s'expliquant principalement par :



Ce résultat 2020 excédentaire s'expliquant principalement par :

Une diminution des dépenses sur le groupe I (charges d'exploitation) en lien avec les différentes périodes de fermetures et/ou de confinements (loisirs et activités, repas, transports, entre autres),

- Un excédent sur le groupe II (charges de personnel),

- Un complément de dotation pérenne (117,2 k€) attribué courant Mars 2021 avec une rétroactivité au 1^{er} janvier 2020 dont nous n'avions pas connaissance,

- Le premier remboursement des versements en excédents précédemment reçus (210k€),

- Un excédent sur nos produits de tarification lié au passage au cours de l'année 2020 à la perception d'une dotation mensuelle globalisée ; le versement de cette dotation venant supprimer la facturation mensuelle des journées réalisées et gommer le cas échéant l'incidence des absences,

- Une reprise partielle des excédents constatés lors de l'exercice N -2 (56 k€)

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et/ou de report à nouveau.

4°- HABITAT FOYERS

Habitat Foyers composé de plusieurs établissements situés à Ville-momble et dénommés "Foyer La Source" et "Foyer Villa Louise" financés par un seul et même budget du Conseil Départemental. La capacité d'accueil est de 89 places.

Le compte de résultat 2020 de cet établissement se présente ainsi :

HABITAT	CHARGES	PRODUITS
exploitation	2 038 889 €	2 041 915 €
financier	82 331 €	471 €
exceptionnel	0 €	0 €

Résultat d'exploitation : + 3 026 €

Résultat financier : - 81 859 €

Résultat exceptionnel : 0 €

Quote-part des frais de siège - 90 165 €

Résultat de l'exercice 2020 : - 168 998 €

(Le résultat de l'exercice 2019 était excédentaire de 190 743 € ; celui de 2018 était excédentaire de 321 299 € ; celui de 2017 était de + 40 182 € ; celui de 2016 était de + 52 810 €).

Ce résultat 2020 déficitaire s'expliquant principalement par :

- Un accroissement significatif des dépenses de repas lié à la nécessité d'assurer la distribution des repas du midi lors des différentes périodes de confinement et de fermetures des ESAT,

- Une augmentation des dépenses de produits d'hygiène (masques, gants, blouses, gels hydro-alcooliques) non compensées par le Conseil départemental,

- Dépenses imprévues d'entretien sur matériels roulants,

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et /ou report à nouveau.

5°- SAVS HABITAT LES STUDIOS

Regroupant différents appartements loués et un bien propre situé rue de Valloire à Gagny, financés par un seul et même budget placé sous l'autorité du Conseil Départemental.

Le compte de résultat 2020 de cet établissement se présente ainsi :



ARPEI 5 avenue de Bellevue 93 320 Gagny Téléphone : 01 43 30 42 00

HABITAT	CHARGES	PRODUITS
exploitation	207 508 €	221 825 €
financier	22 €	0 €
exceptionnel	0 €	0 €

Résultat d'exploitation : + 14 318 €

Résultat financier : - 22 €

Résultat exceptionnel : 0 €

Quote-part des frais de siège - 6 301 €

Résultat de l'exercice 2020 : + 7 995 €

Ce résultat excédentaire s'expliquant principalement par une gestion en bon père de famille des dépenses.

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et /ou report à nouveau.

6°- L'ESAT PIERRE BOREL - ETABLISSEMENT SOCIAL

Ce chapitre concerne L'ESAT en tant qu'établissement social, financé par l'Etat. La capacité d'accueil est de 146 postes de travail.

Le compte de résultat 2020 se présente ainsi :

Résultat d'exploitation : + 77 478 €

Résultat financier : - 18 394 €

ESAT SOCIAL	CHARGES	PRODUITS
exploitation	1 896 019 €	1 973 497 €
financier	18 394 €	0 €
exceptionnel	1 000 €	1 000 €

Résultat exceptionnel : + 0 €

Quote-part des frais de siège - 74 596 €

Crédits non reconductibles à utiliser : - 19 710 €

Résultat de l'exercice 2020 : - 35 222 €

Ce résultat déficitaire s'explique principalement par :

- Une augmentation significative des dépenses d'hygiène (masques, gants, blouses, gels hydro-alcooliques,...),

- L'impact d'une provision « retraite » anticipant les prochains départs,

- La comptabilisation d'une dépréciation de créances au regard de la dotation mensuelle non perçue sur les exercices antérieurs.

(Le résultat de l'exercice 2019 était déficitaire de 61 000 € ; celui de 2018 était excédentaire de 118 673 € ; celui de 2017 était de + 174 306 € ; celui de 2016 était de + 27 071 €)

Au regard des directives de notre contrat CPOM, l'affectation des résultats restant du ressort de l'organisme gestionnaire, nous avons informé notre financeur qu'après retraitements comptables qui s'imposent, le résultat corrigé sera affecté aux comptes de réserves et/ou de report à nouveau.

7°- L'ESAT COMMERCIAL PIERRE BOREL

L'ESAT Commercial se finance lui-même pour distribuer des salaires et gérer l'aide au poste (garantie de ressources), c'est-à-dire le complément de salaires financés sur des crédits de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). La capacité d'accueil est de 146 places.

Le compte de résultat 2020 de l'ESAT commercial se présente de la manière suivante:

ESAT COMMERCIAL	CHARGES	PRODUITS
exploitation	3 271 055 €	3 351 790 €
financier	39 020 €	3 707 €
exceptionnel	€	8 365 €

Résultat d'exploitation :	+	80 735 €
Résultat financier :	-	35 313
Résultat exceptionnel :	+	8 365 €
Quote-part des frais de siège	-	24 842 €
Résultat de l'exercice 2020 :	+	28 945 €

(Le résultat 2019 était excédentaire de 36 421 € ; celui de 2018 était excédentaire de 85 774 €, celui de 2017 de + 117 438 € ; celui de 2016 de + 4 514 €)

Compte tenu du contexte sanitaire, comparé les données de cet exercice à celui de l'an passé, n'a que peu d'intérêt en raison des diverses périodes de confinements ayant entraîné l'arrêt de certaines activités : fermeture du café associatif sur la quasi-totalité de l'année, confinement sur plusieurs semaines de notre partenaire IVOO engendrant par conséquent l'arrêt de notre activité « négoce », forte diminution de nos prestations « espaces verts »

Quelques explicatifs concernant ce résultat :

En lien avec la COVID19 et les différentes périodes de confinement, le chiffre d'affaires global est en baisse de 24,6 % soit 416,2 k€ par rapport à 2019 ; dans le même temps, la subvention de garantie de rémunération des travailleurs handicapés enregistre une progression de 15,4 % soit 265,5 k€ en raison du soutien de l'ARS.

Grâce à une vigilance quotidienne, une gestion pertinente et efficace de nos charges, la marge de cet exercice est en très légère progression + 1,13%, représentant 87,45% du chiffre d'affaires ; en comparaison ce pourcentage était de 86,6 % l'an passé.

8° - LA GESTION PROPRE DE L'ASSOCIATION

Ce chapitre de la comptabilité de l'ARPEI est établi sous la responsabilité du Trésorier qui gère les finances de fonctionnement de la vie associative (cotisations des adhérents versées aux organismes fédérateurs: UNAPEI – UNAPEI Ile-de-France) ainsi que les recettes accessoires et dépenses courantes de secrétariat et frais divers. Cette année 2020, nous avons recensé 107 adhésions ou renouvellements d'adhésion. L'an dernier nous avions 129 adhérents (126 en 2018 ; 124 en 2017 ; 116 en 2016 ; 113 en 2015 ; 118 en 2014 ; 140 en 2013 ; 136 en 2012 ; 143 en 2011).

Le compte de résultat 2020 se présente de la manière suivante:

RESULTAT DE L'EXERCICE: excédent de : + 1 675 €

GESTION PROPRE	CHARGES	PRODUITS
exploitation	7 310 €	8 985 €
financier	0 €	0 €
exceptionnel	0 €	0 €
TOTAL	7 310 €	8 985 €

(Pour mémoire : résultat de l'exercice 2019 : excédent 582 € ; résultat de l'exercice 2018 : excédent 1 301 € ; résultat de l'exercice 2017 : excédent 2 568 € ; résultat de l'exercice 2016 : excédent 1 119 €).

L'ARPEI est une association régie par la loi de 1901.
Elle est gérée par des bénévoles.

9° - LE SIEGE DE L'ASSOCIATION

Le compte de résultat 2020 du siège se présente de la manière suivante:

SIEGE	CHARGES	PRODUITS
exploitation	507 951 €	6 805 €
financier	0 €	0 €
exceptionnel	0 €	0 €

Résultat d'exploitation :	-	501 145 €
Résultat financier :	+	0 €
Résultat exceptionnel :	+	0 €
Quote-part des frais de siège	+	494 446 €
Résultat de l'exercice 2020 :	-	6 699 €

(Pour mémoire le résultat de l'exercice 2019 était excédentaire 11 644 € ; celui de 2018 était excédentaire de 2 517 €)

Ce résultat déficitaire excédentaire s'expliquant principalement par un ajustement de la provision retraite pour une prise en compte des départs en retraite planifiés sur les deux prochains exercices.

10°- RESULTATS GLOBAUX EXERCICE 2020 AVANT REPARTITION

Les huit chapitres que nous avons présentés sont la répartition d'un compte global.

C'est ce compte global, c'est à dire cumulé, que l'Assemblée Générale doit approuver.

Total des produits:	16 477 544 €
Total des charges:	15 821 185 €

Résultat 2020 656 359 €

(Résultat de l'exercice 2019 : + 419 383 € ; Résultat de l'exercice 2018 : + 403 286 € ; Résultat de l'exercice 2017 : + 531 916 € Résultat 2016 : + 460 149 € ; Résultat 2015 : + 427 835 € ; Résultat 2014 : + 928 913 € ; Résultat 2013 : + 229 488 €)

Le résultat de l'exercice 2020 comprend :

1- Résultats sous contrôle des tiers financeurs :

ESAT social	-	35 222 €
EME	+	686 341 €
Habitat foyers	-	168 998 €
SAVS Habitat Les Studios	+	7 995 €
Foyer de Vie:	-	18 946 €
Accueil spécialisé et médicalisé	+	161 269 €
Siège	-	6 699 €

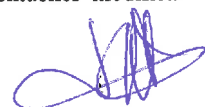
Soit au total : + 625 740 €

2- Résultats pour activités non contrôlées :

ESAT Commercial Pierre Borel :	+	28 945 €
Gestion propre de l'ARPEI :	+	1 674 €
Soit au total :	+	30 619 €

Les résultats des chapitres concernant les établissements conventionnés (les établissements EME - ESAT - Foyer de vie - Accueil spécialisé et médicalisé - Habitat foyers et studios) ne sont pas inclus dans ce résultat car leurs affectations normalement laissées à l'initiative de l'organisme gestionnaire restent malgré tout sous le contrôle de nos financeurs.

Lorsque les tutelles et financeurs auront procédé au contrôle des comptes de ces établissements et imposé d'éventuelles modifica-



ils seront "intégrés" aux comptes de réserves et/ou de report à nouveau. Il convient cependant d'indiquer qu'au regard des prérogatives de notre contrat CPOM, nos financeurs ont la possibilité d'imposer, si le montant des résultats est supérieur à 5% de la dotation de financement, qu'une partie soit "réaffectée", c'est-à-dire repris au budget de l'exercice N+1.

L'affectation du résultat déficitaire à hauteur de **6 699,30 €** constaté au chapitre du Siège de l'Association, sera « intégré » à la réserve de compensation des déficits précédemment constituée, portant ainsi son solde à la somme de : **12 968,68 €**

L'Assemblée Générale ne doit procéder qu'à la seule affectation du résultat global ci-dessous qui se répartit ainsi :

- ESAT Commercial :	+	28 945,45 €
- Gestion propre de l'ARPEI :	+	1 674,30 €
- Résultat global :	+	30 619,75 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil d'Administration propose les affectations suivantes :

Le résultat de l'ESAT commercial, soit un excédent de **28 945,45 €**, s'imputera au passif du bilan au poste "report à nouveau" à hauteur de ce même montant.

2-Le résultat de la gestion propre, soit un excédent de **1 674,80 €** viendra en augmentation du poste "fonds associatif sans droit de reprise" au passif du bilan qui sera donc augmenté du même montant.

Le coût de la cotisation restera à 65 €.

Le Commissaire aux comptes nous donne ses conclusions sur le rapport financier qui est juste et sincère.

Il est mis au vote de l'assemblée les affectations sous réserves des financeurs.

Les comptes et la cotisation sont approuvés les membres de l'association présents ou représentés à l'unanimité.

Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes .
Commissaire aux comptes titulaire, désignation de Monsieur Vincent Fayon, 10 rue Lauriston 75116 PARIS, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et de la société FIBA, 7 avenue de l'Europe - Espace Européen de l'Entreprise 67300 SCHILTIGHEIM en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Le mandat est renouvelé pour six ans à l'unanimité.

ACTIVITES des DISPOSITIFS

ASM/FVA

Depuis le 08/03/2021, le Dispositif ASM /FVA est dirigé par Mme HAMMOU Lynda , secondée par Mme Carotine Suzie directrice adjointe et Mme Dufrenoy Leslie démissionnaire est en cours de remplacement.

En 2020, la crise sanitaire a considérablement impacté le fonctionnement de nos établissements. Une bonne cohésion de l'équipe et de l'ensemble des structures de l'association nous a permis de la traverser avec le de tumulte possible; il nous semble. Il est indéniable que beaucoup de projets n'ont pas pu être menés à bien voire abandonnés et certaines de nos perspectives revues à la baisse. Durant l'année nous avons pu avoir lors des périodes de confinement l'intervention des collègues de l'EME et de l'ESAT pour la mise en place d'activités ponctuelles ou encore de séances de psychomotricité.

ACTIVITE

Taux D'occupation Externat : 94,36% : Journées prévisionnelles :4200 ,réalisées : 3963 Internat : 98,90% : Journées prévisionnelles : 11192 réalisées : 9436 Comparativement au année précédente la crise Covid à un vrai impact principalement sur l'activité de l'externat.

LA POPULATION ACCUEILLIE

51 résidents : 27 hommes et 24 femmes Sur le site de Bellevue, nous avons eu 1 décès en 2020 et nous avons fait une admission d'une jeune venant l'EME François EGLEM. Nous avons également fait l'admission d'un accueil de jour et une fin de prise en charge d'une résidente. Durant l'année 2020 les espaces de paroles des résidents ont pu continuer à avoir lieu avec quelques aménagements sauf le conseil de la vie sociale qui a fait plutôt l'objet d'information aux membres concernant les adaptations mises en place pour gérer la crise COVID.

La réunion du résident

Les réunions d'activités tous les lundis • La réunion de la cafetière : café : débat. • La réunion de vivre ensemble le jeudi • La commission cinéma • La commission repas • Les réunions d'équipe : mardi et jeudi

LES ACTIVITÉS De nombreuses activités ont été annulées à cause du confinement .Les espaces ont été investis en interne.

Des sorties ont été réalisées de manière ponctuelles :

Bowling

Activités créatives,

Sorties culturelles : cité de la musique, journées randonnée

catamaran à Jabelines : quelques séances ont eu lieu

Atelier Pâtisserie : anniversaire ,collation améliorée,

Activité : Balade Randonnée • Achats Magazines • Le Marché à Chelles • Médiation Animale : sur les 3 sites

Visite de la Cité de la Musique

PARTENARIAT Les partenariats qui existaient se sont maintenus même si les activités ont plutôt été mises en pause. • Club de danse des Pâquerettes • Compagnie d'arc de Gagny • Centre Socio culturel de Villeparisis • Centre d'Art plastique de Chelles.

LES VACANCES Chaque année le foyer de Bellevue organise un transfert en été, en 2020 14 éducateurs et 5 professionnels sont partis à Bussang dans les Vosges. Des séjours adaptés ont aussi été annulés. L'Équipe En 2020, nous avons travaillé ensemble à l'élaboration d'un nouveau planning de nuit qui a été mis en place en 2021. Les formations En 2020 de nombreuses formations ont été programmées afin de répondre au projet d'accompagnement des résidents et des demandes des professionnels mais n'ont pas pu avoir lieu. Certaines sont reprogrammées en 2021.

Objectif CPOM

La gestion de la crise a impacté les projets d'activités et d'accompagnement autour de la santé des personnes accueillies. Ainsi, l'axe 3 de notre objectif n'a pas pu être atteint.

Démarche continue de la Qualité

Cette année nous avons pu mener à bien la 2ème évaluation interne en dépit de la crise. D'ores et déjà un plan d'amélioration est en cours de mise en œuvre avec la perspective d'une future évaluation externe à venir courant 2021.

Perspectives

La construction de l'extension du foyer de Bellevue a débuté en fin d'année 2020. Avec perspectives de fin de travaux au dernier trimestre 2021. D'ores et déjà un travail sur les futures admissions est enclenché avec la volonté de répondre aux nombreuses demandes de projet de vie de résidents qui souhaitent intégrer un hébergement en foyer de vie. Nous accentuons notre partenariat avec les autres structures de l'association pour de nouveaux projets et nous nous préparons pour faire mieux tous les jours.

EME François Eglem

L'effectif de l'établissement

En 2020, l'EME accueilli 94 enfants en fil active, pour une moyenne de 89, nous avons un taux de présence en 2020 représentative 92.09%, soit 17293 journées réalisées sur 18 779 jours théoriques.

L'objectif CPOM du taux d'occupation est fixé à au moins 92 %.

Certains enfants et jeunes ayant de plus en plus besoin de soins spécifiques, nécessitant un traitement et une hospitalisation amenant parfois à une interruption temporaire d'accueil.

84 journées Absences pour répit

145 journées Absences pour hospitalisation psychiatrie

21 absences pour hospitalisation classique :

Liste d'attente

Nous pouvons constater à ce jour que notre liste d'attente est toujours aussi importante que les années antérieures. Nous avons d'importante demande d'enfants et de jeunes plus particulièrement TSA.

Nous répondons aux demandes d'accueil d'urgence à la suite de la « **réponse accompagnée pour tous** » par le biais :

2 Plan d'Accompagnement Global. Où des admissions d'enfants « **sans solution** ». *Objectif CPOM*

Il est difficile de ne pas mettre en lien, se manque de place par l'un des facteurs important ne nous permettant pas d'accueillir d'autre enfant, est celui de la réorientation de nos jeunes adultes, dont l'âge ne fait qu'augmentation.

Répartition de la population accueillie par classe d'âge.

Le nombre de garçons 55, et le nombre de filles 36.

La tranche d'âge :

5 à 9 ans : 15.91%,

10 à 12 ans : 17.05%

13 à 15 ans : 18.18%

16 à 20 ans 39.77 %

21 ans et plus : 9.09% +0.30%

Le nombre d'amendements CRETON : **8 jeunes**, soit 9.09 % de l'effectif de l'EME. Les orientations pour ces jeunes sont : foyer de vie, foyer occupationnel.

Le secteur géographique est surtout sur les communes de Clichy sous Bois, Noisy le Grand, Neuilly sur Marne.

Transport

Nous avons 10 jeunes en autonomie dans les transports soit - 5 qu'en 2019.

Dans l'avenir, nous aurons moins de jeunes en capacité d'utiliser les transports en commun, de par leur handicap plus important.

Les activités 2020 :

En interne

Le travail éducatif, c'est : créer un lien avec l'enfant ou le jeune par le biais des prises en charge proposées, afin de l'aider à grandir et à se développer selon ses centres d'intérêts.

Apprentissages cognitifs, langage, expression, activités sportives et physiques, parcours moteurs, arts plastiques, atelier cuisine, musique, ...

En externe

Piscine, atelier cuisine au café associatif, équitation

Musique au café associatif,

Bibliothèque, musée, intégration sociale en milieu scolaire ordinaire, Sport, danse, théâtre, ludothèque

Du fait de la crise sanitaire pas de participation au Pratique partagée. Temps sportifs avec des « personnes sans handicap » avec d'autres établissements de la région.

La prise en charge pédagogique

En 2020, Nous avions 4 postes d'enseignant, soit +0.5 ETP avec l'ouverture pôle autisme. Tous enfants en âge d'être scolarisé ont bénéficié d'un temps scolaire, celui-ci varie en fonction du projet. D'accompagnement individuel de l'enfant soit 90.42%.

4 enfants sont scolarisés à l'école ordinaire (ULIS) avec des temps variant de 1h30 à 3h soit - 2 qu'en 2019.

Accompagnement social :

29 dossiers MDPH ont été traités. 6 familles ont fait l'objet d'information et d'accompagnement pour la mise sous protection du majeur.

10 familles ont fait l'objet d'information et d'accompagnement pour la demande de prise en charge aide sociale.

73 semaines de stages(ESAT SAS, en foyer accueil de jour, foyer avec hébergement) ont été programmés seulement 25 ont pu être réalisées suite à la crise sanitaire

Le suivi médical :

Nous n'avons toujours pas de médecin généraliste.

L'infirmière du dispositif a assuré la coordination des soins de l'ensemble, elle a été amenée à faire appel à plusieurs reprises au pôle Cristal afin d'orienter les familles et les accompagner :

4 familles à procéder à la réorientation vers le pôle Cristal pour des soins stomatologie, gynécologie, etc..

3 enfants orientés en service extérieur

Objectif CPOM

12 traitements ont été administrés dont la moitié quotidiennement.

10 bilan déglutition des enfants et des jeunes présentant des troubles de déglutition. Dont 5 enfants font l'objet d'un accompagnement « adapté » lors du repas.



CVS : de nouvelles élections ont eu lieu en décembre 2020.

La formation : Cette année encore, nous avons poursuivi les formations partagées avec les autres dispositifs. Mais de la complexité grandissant du public accueilli nous avons orienté nos formations sur les grands problèmes rencontrés au quotidien, afin de pouvoir adapter nos pratiques :

Communication non verbale autorité et violence – accompagner des personnes psychotiques – gestes et posture démarche snoezelen – communication travail d'équipe agressivité et violence – comportement difficile – psc1 – agressivité et violence en institution – incendie.

LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire COVID-19, nous a contraints à devoir adapter notre accompagnement. L'établissement ainsi les établissements médico-sociaux ont dû fermer à partir du 17 mars 2020.

Pour l'EME, la réouverture progressive s'est faite à partir du 18 mai 2020.

Cette fermeture et réouverture progressive a eu un impact important sur la présence et la régularité de l'accompagnement des enfants au sein du dispositif.

Voici quelques chiffres :

Action à destination des enfants et de leur famille :

Continuité d'accompagnement éducatif :

Appels des éducateurs référents 1 à 3 fois par semaine.

Envois de documents éducatifs

10 familles visitées à domicile semaine et week-end.

3 rencontres famille à l'EME

Continuité de soins : appel et accompagnement orthophonie à distance sur les créneaux habituels de l'EME

Continuité pédagogique : envois de courriel et documents papiers d'activité scolaire.

Suivi psychologique : appel des familles en grande difficulté et visite à domicile.

Mise en place d'un site support (plus de 1200 visites) avec : Des informations à destination des familles et des enfants

Documents FALC

Supports détaillés d'activités éducatives

Mise en place de séjours répit

Astreinte téléphonique 7/7 jours.

Action à destination des autres dispositifs de l'ARPEI :

198 journées ou demi-journée de soutiens et renfort des équipes éducatives des dispositifs adultes de l'ARPEI :

153 journées d'accompagnement éducatif assuré par le personnel éducatif

7 journées activités sportives assurées par l'éducateur sportif

9 journées avec des séances de psychomotricité assurées par la psychomotricienne

9 journées animations musique assurées par l'animateur musique

20 journées d'accompagnement soins assurées par l'infirmière

Bilan de cette période de confinement :

Cette période inédite nous a donné la possibilité de réfléchir quant à l'accompagnement proposé a fait l'objet de plusieurs sujets de réflexions :

Le lien entre les familles et le dispositif

Rendre les familles plus actrices dans le projet de leur enfant

Faire le lien entre l'accompagnement à l'EME et au domicile

Proposer des supports consultables à destination des familles

Réflexion du travail de l'éducateur référent et ses limites

Ouvrir et mettre en place des actions en partenariat avec les autres dispositifs

Revoir les outils de dématérialisation

Pour finir :

Saluer l'adaptabilité de tous enfants et des parents durant toute cette période sans oublier le travail remarquable des équipes.

ESAT Pierre BOREL

Mouvement du personnel

2 départs (Yves RENARD Principal HORTICULTURE, WEHRLI Pascale CONDITIONNEMENT) et 4 arrivées dont 2 venant HABITAT POUR 2 horticulture 1 alimentaire + 1 CONTRAT d'apprentissage conditionnement

1 changement de poste pole ALIMENTAIRE pour polyvalent vie collective

Quelques difficultés de recrutement

Orientation et admission des travailleurs handicapés

Au 31/12/2020 l'effectif est de 143 travailleurs

Maintien autant que possible de la proximité du nombre de places agréées perturbé par la crise sanitaire

5 admissions et 8 sorties dont 3 retraite

Les travailleurs proviennent essentiellement du 93 (84%)

8 personnes temps partiel non rémunéré + 2 mi-temps thérapeutique + 13 horaires aménagés dans le cadre du soutien + 4 parallèlement accueilli ASM

Légère augmentation des « sans protection » du fait des nouvelles admissions

79 rencontres ont eu lieu dans le cadre des synthèses et des rencontres avec les familles + 11 visites à domicile

Gestion de la crise sanitaire

Organisation du confinement

Suite aux annonces du gouvernement, l'ensemble des travailleurs ont été confinés dès le 16 mars.

Le 16 mars 2020, une journée de formation pour l'ensemble des professionnels de l'ESAT était prévue avec un organisme extérieur. Compte tenu du contexte, la formation étant annulée, cette journée a permis de mettre en place un plan d'action et d'organisation pour continuer d'accompagner les travailleurs confinés et répondre aux exigences de production liées à certaines activités en respectant les mesures sanitaires.

Certains professionnels ont été confinés durant la crise sanitaire en raison de leur situation personnelle mais nous avons pu gérer au mieux cette nouvelle organisation malgré tout.

L'ensemble de l'équipe a fait preuve de professionnalisme et d'une grande adaptabilité compte tenu de la situation inédite que nous vivions.

Un travail collaboratif accru de l'ensemble des dispositifs de l'ARPEI a permis également gérer cette crise sanitaire en partageant les pratiques, mutualisant les idées, déterminant les besoins de chacun afin de mettre en œuvre collectivement un accompagnement sécurisé et sécurisant pour l'ensemble des personnes accueillies. Certains professionnels de services support de l'ARPEI ou de notre partenariat avec Sodexo, ont pu prêter mains fortes également pour répondre aux exigences commerciales.

Nous avons organisé une « veille sanitaire » en déterminant une liste de personnes accueillies pour chaque professionnel afin qu'il puisse maintenir le lien par téléphone et ce plusieurs fois par semaine en fonction des situations. Nous avons aussi été présents et attentifs aux aidants familiaux.

Une attention toute particulière a été portée aux personnes isolées. Courant avril, nous avons organisé des visites à domicile pour certaines personnes compte tenu des difficultés qu'elles pouvaient rencontrer - isolement, angoisse, mise en danger... Pour ces mêmes raisons, nous avons également pour deux personnes fait un accueil en présentiel certains jours évitant ainsi une possible hospitalisation.

Nous avons pu intervenir au domicile d'un travailleur afin d'obtenir la prise en charge médicale de sa mère atteinte du Covid 19 et organiser pour son fils son accueil temporaire dans un des foyers d'Habitat ARPEI.

Certains professionnels de l'ESAT, en accord avec eux, sont intervenus en journée dans d'autres dispositifs comme sur certains foyers d'HABITAT ou de l'ASM afin de renforcer les équipes mises à mal par de nombreuses absences. Un professionnel a pu être mobilisé également sur un autre établissement de type EHPAD suite à la demande de renfort faite par l'ARS.

Organisation du déconfinement

Dans le cadre du déconfinement opéré au mois de mai 2020, nous avons organisé l'accueil petit à petit des travailleurs dès le 25 mai. Un document en FALC a été diffusé à l'ensemble des personnes accueillies afin de leur expliquer l'organisation et les modalités d'accueil (ci-joint annexes). Ce plan a été adapté au fur et à mesure de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous avons communiqué régulièrement des dispositions prises tout au long de cette crise sanitaire auprès des travailleurs de leur familles et représentant légaux.

Action médico-social et insertion

Le nombre de stagiaires accueillis à l'ESAT Pierre BOREL en 2020 de forte perturbation concernant 21 stages en 2020 contre 39 en 2019. La programmation de stages, donc nombre de stage accueilli est à la baisse par rapport à 2019 (en raison de grève de transport, 7 annulés par nos partenaires, 30 à cause de la restriction sanitaire)

Répartis dans tous les ateliers

Nombreux partenariats : 12 opérationnels en 2019

Dont 1 avec atelier d'intégration (RECYCLAGE) restriction due à la crise COVID

Projets professionnels

30 stages internes + 12 cafétéria

4 stages extérieur dans d'autres ESAT

1 travailleur a obtenu un CDD reconductible au sein du service espace vert de la mairie de Sevrans.

Relation avec les entreprises / événementiel

Portes ouvertes de l'ESAT le 1^{er} octobre, remise des médailles

Livraisons des repas quotidiennement

9 travailleurs déménagent ponctuel sur PARIS pour réutilisation des mobiliers au sein d'associations contactées. (COMMERZBANK)

Concours de pâtisserie SODEXO annulé en raison crise COVID

Formation

En interne formation procédure COVID

Intervention du CRISP pour animer des ateliers sous le thème « vie sexuelle et vie affective » pour 30 travailleurs

Prévention incendie en interne

Formation continue en interne « Plan de maîtrise sanitaire » pour les travailleurs intervenant au pôle alimentaire

Mise à disposition

Collective : Sodexo concerne 30 TH

Individuelle : NON

Accompagnement et d'hébergement des travailleurs

4 travailleurs stage de 2 semaines au foyer d'hébergement Habitat ARPEI

dont 1 a réalisé un stage d'admission

Le Café associatif - atelier hors les murs

32 travailleurs ont pu y occuper les différents postes

4 stagiaires venant d'autres ESAT, d'EMPRO

4 animations proposées par les éducateurs des différents dispositifs à l'ARPEI Café, compte tenu du contexte sanitaire

Partenariat avec Cultures du Cœur : 2 permanences ont été assurées par la référente d'insertion de l'ESAT. En 2019, compte tenu de la fermeture du Café dû à la pandémie

Les activités de soutien

64 travailleurs ont bénéficié d'activité de soutien

3 travailleurs ont participé à l'atelier pâtisserie

22 travailleurs ont participé à l'activité de soutien yoga

24 pour l'activité RYTHME jusqu'à mars

25 travailleurs ont participé à l'atelier sport tennis et randonnée

5 travailleurs ont bénéficié d'activité de soutien à l'extérieur

Visites d'entreprises et sorties

0 lié au contexte sanitaire

L'ARPEI NEWS

L'ARPEI Vacances :

0 lié au contexte sanitaire , places limitées

Amélioration Continue – Progrès Permanent

Management participatif de la QUALITÉ

Certification QUALITÉ IFS Food

Pour accompagner notre client LA ROUTE du SUCRE en cours depuis décembre 2018

Nous avons eu l'audit de certification mercredi et jeudi dernier (16 et 17 juin 2021) et obtenu une note de 94, ... % sans remarque majeure

Cette certification QUALITÉ sur l'activité SUCRE n'est pas sans effet sur les autres activités et aussi sur le SOCIAL. Il est à noter que le plan de déconfinement soumis à l'ARS faisait près de 60 pages, c'est dire si nous avions été dans la précision.

Ce n'est, sans doute, pas sans conséquence sur notre gestion de la crise sanitaire et le comportement de l'ARS face aux cas signalés (21 lors d'un test et nous n'avons pas été amené à fermer).

Evaluation interne : démarche lancée

Démarche lancée fin 2018

Le fruit du travail a été livré fin 2020



Evaluation externe

Toutes les préconisations ont été suivies d'action

Dans le cadre du Plan d'Action QUALITÉ, toutes les actions issues de toutes les sources (Évaluations interne et externe, remarques émises et formulées au cours de l'année, ...) sont suivies

Formations des salariés en 2020

- AUTISME pour 18 personnes
- Formation incendie avec manipulation d'extincteurs pour l'ensemble de l'équipe
- « vieillissement et usure professionnelle des TH en ESAT » pour 9 personnes
- « La bientraitance- définitions repères et analyse... » pour 8 personnes.

OBJECTIFS CPOM de l'ESAT

Tous les objectifs ont été remplis

RAPPORT D'ACTIVITE COMMERCIALE 2020

Impact de la crise sanitaire sur le Chiffre d'Affaires :

Réduction du Chiffre d'Affaires : 416 k€ par rapport à 2019

Pôle ALIMENTAIRE : - 74 k€ / CA 2019

Durant le confinement, le client de conditionnement de sucre a bien vendu. Cela a permis, en partie, d'amortir la fin prévue d'un marché (livraison de 300 repas/jour) prévue fin 2019.

Fermeture du Café depuis le 15 mars 2020.

Près de 25 tonnes de sucre conditionné.

Pôle CONDITIONNEMENT -171 k€ / CA 2019

Négoce -182 k€

Préparation de commande maintient à bon niveau hebdomadaire en période hors confinement.

Recyclage -7 k€

Amortissement du déficit par l'opération à la COMMERZBANK : répartition du mobilier non repris dans leurs nouveaux locaux auprès d'association (don) avec traçabilité des distributions.

La partie RECYCLAGE se voit diminuer, le modèle économique est en cours de révision, séparation de notre partenaire Recyclage Eco Citoyen Label Solidaire engagée fin 2020.

Conditionnement +18 k€

Un client, lié au bâtiment par la fabrication de boîtier de télécommunication, a continué à nous faire travailler un peu durant le confinement.

Pôle HORTICULTURE -167 k€ / CA 2019

Arrêt des livraisons de compositions florales pendant la pandémie et reprise très timorée.

Maintient, avec l'aide des moniteurs, des chantiers d'entretien Espaces Verts et de plantes vertes pendant la période de confinement.

Présence commune avec le client PETITE NATURE sur la manifestation « A VOS JARDINS ! » le 3 et 4 octobre 2020 organisé par la commune Du RAINCY, permettant à plusieurs travailleurs d'être mis en situation ordinaire et en contact direct avec les clients

Aide compensatrice provenant de l'Etat : 260 k€ soit seulement une grosse moitié de la perte de CA. Il a fallu déployer d'autres actions pour maintenir un résultat bénéficiaire.

Résultat net comptable de 28 k€ remerciement de l'expertise comptable de M. OHAYON

Les perspectives :

Continuer à développer le marketing de recommandation

Des contacts étroits entre les 2 ESAT proche (Les Fougères APEI et AGECEC)

Continuer à insuffler des méthodologies issues du monde ordinaire afin de s'en approcher le plus possible (la certification QUALITÉ en est un exemple)

L'activité RECYCLAGE en Zone d'Activité (CHELLES) ouvre des perspectives. Aussi, nous sommes à la recherche de locaux en Zone d'Activité suffisamment vaste pour accueillir les activités de l'ESAT en 2021

Evolution du marché du SUCRE avec l'arrivée d'une machine de conditionnement en avril 2021

HABITAT

Préambule

L'année 2020 a principalement été marquée par la situation sanitaire en lien avec la pandémie mondiale de COVID 19.

Il est évident que le fonctionnement des établissements a été considérablement impacté par les mesures mises en place pour lutter contre la propagation de ce virus. Et cela à tous les niveaux de l'organisation et pour tous ses acteurs.

Cette année 2020 constitue notre deuxième année dans le cadre du CPOM signé en 2019, avec des objectifs qui ont particulièrement challengé notre dispositif. C'est ainsi que les espaces de paroles et d'échanges, les activités, le lien avec l'extérieur, les interactions entre les résidents et les professionnels et bien d'autres composantes de la vie de nos établissements ont été modifiés et ont dû être adaptés à cette situation de crise. Il est indéniable que beaucoup de projets n'ont pas pu être menés à bien et que certaines perspectives ont dû être revues à la baisse, voire même être abandonnées. Toutefois cette période nous a aussi permis de repenser certaines choses, d'entrevoir des manières différentes d'accompagner les personnes accueillies. Ce contexte particulier nous a contraint à nous lancer pleinement vers des solutions numériques pour gérer le distanciel. C'est donc ainsi que nous avons, dans le cadre de ce rapport d'activité, un regard autant sur les travers liés à cette pandémie que sur les éléments positifs que sa gestion a pu nous apporter dans notre travail d'accompagnement.

Le dispositif HABITAT ARPEI (en chiffre) 88 personnes sont accueillies au sein du Dispositif HABITAT. Le nombre d'hommes reste bien plus élevé que celui des femmes accueillies, 58 hommes contre 30 femmes et l'âge moyen des résidents est de 47 ans. HABITAT Effectif Global Homme Femme 58 30 TOTAL 88 Fin 2020, nous accompagnons 21 personnes dans le cadre du SAVS, avec un agrément qui est passé à 25 lors de la signature de notre CPOM en 2019. Le contexte sanitaire de l'année n'a pas permis l'augmentation du nombre de personnes accompagnées.

En raison des différents confinement nous n'avons pu proposer que très peu d'accueil temporaire de sensibilisation ou encore d'accueil temporaire en vue d'admission. Cela reste une des priorités pour le dispositif courant 2021. Candidatures Nous avons reçu et étudié 26 candidatures durant l'année et 7 ont donné lieu à une admission dans le cadre des foyers La Source et Villa Louise. Mouvements des résidents En 2020, deux résidents ont quitté définitivement le dispositif HABITAT pour d'autres projets de vie. En effet, un résident étant inscrit dans un projet de préparation de retraite a pu avoir une place au sein du Dispositif ASM/FVA de l'ARPEI. De même, le second résident étant dans une dynamique de projet de vie identique a pu être accueilli au sein de l'EHPAD du Moulin Vert à Tremblay en France. EHPAD avec lequel nous avons débuté un partenariat en 2019. Composante essentielle du dispositif HABITAT de l'ARPEI et de ces différentes modalités d'accompagnement, plusieurs résidents ont pu, durant l'année 2020, mener à bien de nouveaux projets de vie. En effet, certains ont pu déménager et aller habiter en Maison ou en SAVS, nécessitant une plus grande autonomie et d'autres types d'accompagnement éducatif.

Accueil temporaire

Nous avons durant l'année accueilli 14 personnes dans le cadre d'accueil temporaire. Soit pour une sensibilisation à la vie en hébergement pour travailleur ESAT ou en vue d'une admission. Ces accueils temporaires ont généré 360 journées. Réunions et différentes instances Conseil de la vie sociale En 2020, seul le premier conseil de la vie sociale a pu être maintenu en présentiel. Au regard des préconisations faites, les membres du conseil d'administration et représentant des parents du CVS furent informés quant aux dispositions prises pour faire face à l'épidémie de covid. Une petite fenêtre au début de 2021 nous a permis de remettre en place le CVS en présentiel début mars. Comité d'évaluation interne et de bientraitance 2 comités ont eu lieu cette année et ont permis de continuer l'amélioration constante et de rendre le rapport d'évaluation interne fin 2020. Les réunions de résidents Celles-ci se tiennent toutes les trois semaines au sein des Foyers, tous les mois

sur les maisons et tous les trois mois pour le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S) « Studios ». Ces réunions sont l'occasion pour les résidents de l'ensemble du dispositif, de s'adresser directement à la direction sur les sujets qui les concernent. Toutes les questions de vie collective, de projets, de matériel, d'entretien... y sont abordées. Il existe parallèlement des réunions de coordination sur chaque maison mais aussi une réunion de colocalitaires entre la Source et le parc Carette. Là encore, nous avons dû aménager les temps et les espaces de réunion afin qu'elles puissent être maintenues au maximum. Démarche qualité et évaluation interne. En fin d'année 2020 nous avons pu finaliser la seconde évaluation interne du dispositif. D'ores et déjà le comité d'évaluation interne et de bientraitance a débuté le travail au niveau de la mise en œuvre du plan d'amélioration. Le dispositif Habitat comme les autres dispositifs de l'ARPEI se prépare donc pour l'évaluation externe qui devrait se dérouler fin 2021 ou début 2022. Partenariats L'année n'a pas été propice à la mise en place de nouveau partenariat malgré tout un partenariat avec le laboratoire de Gagny a été créé et nous avons tout de même pu maintenir ceux mis en place les années précédentes : La convention « Cristales » mise en place avec l'E.P.S de Ville Evrard à Neuilly sur Marne. La convention avec l'E.H.P.A.D « Le Moulin Vert » à Tremblay en France. Un partenariat avec l'enseigne Décathlon Projet citoyenneté Formations Le plan de formation n'a quasiment pas pu être mis en œuvre durant l'année. Nous avons malheureusement dû reporter la quasi-totalité des formations programmées. Cela en dépit des solutions en distanciel qui ont pu nous être en seconde partie de l'année. Cela nous a aussi permis de voir la nécessité de s'équiper en matériel informatique pour tenir des réunions ou formation en visioconférence.

Activités et sorties.

La période de confinement du début d'année nous a contraint à une réorganisation du quotidien dans l'accompagnement des résidents. Beaucoup plus d'activités, au sein des foyers, se sont mises en place. Les espaces furent réinvestis de manière un peu différente et même s'il a fallu travailler avec des groupes restreints, les résidents montrèrent un vrai engouement pour les propositions présentées. Nous avons fait l'achat d'une console de jeu vidéo (switch) et mis en place plusieurs activités sur des supports numériques. Suite à l'achat de deux machines à coudre, des ateliers couture se sont organisés. Il y a eu la mise en place d'ateliers de zumba. L'atelier chant à continuer ainsi que l'atelier bien-être avec l'achat de bain de pied. L'atelier jardinage a évolué avec la mise en place d'un composteur. Des soirées et des après-midi loto furent proposés et très appréciés des résidents. Sur la deuxième partie de l'année, à la sortie de la période du confinement, beaucoup de lieux de culture sont restés fermés donc nous avons dû mettre en place d'autres types de sorties, comme la cueillette de rutel ou plusieurs balades dans les jardins et parcs de la région. En fin d'année, les résidents étaient désireux de s'investir dans des actions d'aides au plus démunis. Ils furent accompagnés à la réalisation de boîtes de Noël pour les plus défavorisés. Les moments de grands rassemblements habituellement organisés durant l'année furent réduits et organisés différemment. C'est ainsi que nous avons tout de même pu faire notre habituelle fête de l'été mais en nombre plus restreint. De même pour la fête de fin d'année que nous avons fait sur les foyers et que nous avons adaptée avec des activités permettant la distanciation.

Séjours :

L'annulation de la quasi-totalité des séjours adaptés des résidents nous est parvenue très tardivement. N'ayant aucune solution de rechange nous avons dû organiser un séjour en interne pour permettre à nos résidents de tout de même profiter d'un moment de coupure avec leur quotidien. C'est ainsi que nous avons organisé, en parallèle des séjours de l'ARPEI Vacances, un séjour à La Croix en Brie dans un gîte à deux heures de route du foyer. La permanence a également permis de rester en contact et de proposer des temps d'échange avec les résidents qui étaient présents sur la période estivale.

L'ARPEI Vacances -

Cette année « l'A.R.P.E.I Vacances » a proposé trois séjours : o Le premier séjour était à Mesquer Quimiac pour un groupe de 20 résidents en bonne autonomie et 5 encadrants sur 15 jours au mois d'août. o Le second séjour a eu lieu à Paimpol en pension complète pour un groupe de 16 résidents en moyenne autonomie et 6 encadrants sur 15 jours au mois d'août. o Le dernier séjour s'est déroulé à Ampilly d'une semaine au mois de septembre pour un groupe de 8 résidents en faible autonomie et 6 encadrants. Ces séjours sont toujours très appréciés des résidents et ont réellement permis aux résidents de "prendre l'air" après le premier confinement.

Activités régulières : Les activités habituelles furent, elles aussi maintenues; avec des fréquences de séances plus importantes durant le confinement. Une très grande majorité des activités qui se déroulaient en interne ont pu être maintenues. Cela même si l'a fallu réduire le nombre de participants et surtout se conformer aux gestes barrières. Sortie marché depuis 4 ans qui donne lieu à un partenariat avec la ville de Sevran pour l'organisation du stationnement de nos véhicules.

- L'atelier « Chant » : - L'atelier « Danse » n'a pu être tenu qu'en début d'année. - L'atelier « Bien-être / esthétique » : - L'atelier « Potager » : - L'atelier "petite couture" a vu le jour durant cette année et a eu un franc succès. En effet, les résidents ont notamment fabriqué des extensions pour masques. - Divers ateliers « Cuisine et pâtisserie » ont lieu régulièrement aux maisons, ainsi qu'aux foyers. Team Animation : Activité qui a été maintenue durant l'année mais avec un nombre assez restreint de résidents. Tous les vendredi soirs, une soirée à thème est animée par un éducateur. Quelques exemples de soirées à thème : loto, relaxation, dansante, quizz musical, karaoké, tournoi billard / ping-pong, repas à thème... Cette soirée est très importante pour la vie du dispositif et permet aux personnes du S.A.V.S et des maisons de partager du temps en collectif. Cependant, cette année elle a dû être divisée sur les deux foyers et nous n'avons pu inviter les personnes du SAVS que très rarement.

Conclusion L'année 2020 a beaucoup d'égards fut très particulière. La situation sanitaire a bousculé considérablement nos établissements nous obligeant à une adaptation en marche forcée et urgente pour répondre aux besoins. Les différents confinements n'ont pas été évités pour les professionnels mais surtout pour les personnes avec des grandes fragilités psychiques que nous accompagnons. L'impact de ces arrêts brutaux dans les habitudes de vie mais aussi l'isolement ont considérablement perturbé beaucoup d'adultes que nous accompagnons. L'année 2021 devrait nous amener à une forme de retour à la "normale" et permettre la reprise des projets et tenir les objectifs fixés. Mais elle devra aussi s'inscrire dans l'apprentissage des difficultés et épreuves rencontrées lors de l'année écoulée. C'est en réponse à cette situation que plusieurs solutions numériques se sont imposées à nous tant sur le plan de l'accompagnement direct des personnes accueillies mais aussi dans le travail d'équipe. Un des objectifs de cette nouvelle année est de permettre à tous d'être vaccinés afin de pouvoir appréhender au mieux, le retour à une situation normale. Une des grandes perspectives sur l'année 2021 sera donc cette volonté de se doter de plus d'outils numériques et favoriser aussi de manière plus importante l'accès aux résidents à des solutions numériques dans leur quotidien .

Renouvellement des Membres du Conseil d'Administration

Les membres a renouvelés sont ; Madame Anclin, Messieurs Fizet, Presti, Locatelli. Les membres sortant se représentent.

Ils sont renouvelés à l'unanimité au CA par les membres de l'association présent ou représentés .

Le prochain CA, pour l'élection du bureau, aura lieu le vendredi 25 juin à 19 h 30 en visio-conférence.

Questions Diverses

Une information est donnée aux adhérents :

La dernière semaine de juillet un espace jeux coordonné par la ville de Gagny et l'ARPEI est organisé dans l'espace d'accueil de L'ARPEI. Ce temps est réservé aux enfants de l'EME et aux enfants de la ville de Gagny . Le samedi 24 juillet il est demandé aux membres du CA de participer à la présentation de nos dispositifs et de l'association entre 10 h et 17 h.

N'ayant plus de questions ou d'information l'Assemblée Générale Ordinaire est levée et est suivie d'un moment de convivialité dans la salle de restaurant de l'ESAT. Il est 17 h.

